



COMMUNIQUÉ

Attribution des Prix Pâquerette-Gagnon 2006 de la SOFAD

28 juin 2006

Pour diffusion immédiate

Montréal — La SOFAD (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec) a attribué pour la deuxième fois, le 31 mai dernier, les Prix Pâquerette-Gagnon qui visent à souligner la contribution de la formation à distance aux cheminements de formation continue et à la réussite scolaire, soit deux bourses de 1 000 \$ reconnaissant les réalisations de deux élèves méritants, choisis par voie de concours.

Un total de 15 candidatures avaient été proposées par neuf commissions scolaires qui offrent la formation à distance au secondaire. Les noms des lauréats ont été dévoilés pendant le dîner-conférence qui précédait l'assemblée générale annuelle de la SOFAD, à l'hôtel Delta, à Montréal.

M^{me} Karine Chénard, dont la candidature a été proposée par le Centre A.C.S. de la Commission scolaire des Draveurs, a obtenu son diplôme d'études professionnelles en 2005, après avoir réussi, à distance, un grand nombre de cours du programme de Comptabilité. Alors qu'elle était rendue en deuxième année de Cégep en design, M^{me} Chénard - tenant compte à la fois des conditions du marché du travail peu favorables dans le domaine où elle était alors et de sa nouvelle condition de mère - a décidé de se réorienter et d'étudier en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires en comptabilité. Elle s'est alors rapidement trouvé un emploi correspondant à ses études en cours, et y a fait son stage en comptabilité. Elle a ensuite obtenu successivement deux emplois confirmant son choix de carrière. Dans sa présentation de candidature, M^{me} Chénard déclarait son intention de poursuivre des études supérieures, toujours à distance, à la Têluq.

M. Martin Blais, dont la candidature a également été proposée par le Centre L'Escale de la Commission scolaire des Draveurs, est revenu aux études après une interruption de plusieurs années. Au moment de déposer sa candidature, M. Blais était en train de compléter les derniers cours de formation générale préalables à son admission officielle à l'Université d'Ottawa, en génie civil, où il était déjà inscrit à trois cours, tout cela en ayant un emploi à plein temps et un très jeune enfant à la maison.

Devant la grande qualité de deux autres candidatures, la SOFAD a décidé d'accorder à deux personnes des mentions honorables auxquelles sont rattachées des récompenses de 500 \$.

Après un parcours scolaire initial parsemé d'un certain nombre d'embûches, M^{me} Sandra Caron, dont la candidature a été proposée par le Centre L'Impulsion de la Commission scolaire de Laval, a repris ses études secondaires et elle a fait 35 cours à distance pour compléter son secondaire en deux ans, en maintenant une moyenne de 91 %. Elle envisageait d'entreprendre des études collégiales au moment de déposer sa candidature.

Finalement, M^{me} Yollande Duguay, dont la candidature a été proposée le Centre A.C.S. de la Commission scolaire des Draveurs, a décidé de poursuivre ses études à distance durant sa réhabilitation à la suite d'un accident du travail. M^{me} Duguay a complété le DEP en Comptabilité au complet grâce à la formation à distance entre 2003 et 2005. Au moment de déposer sa candidature, elle était par ailleurs en train de compléter un DEP en Secrétariat.

Chacune pour ses raisons propres, ces personnes ont trouvé dans la formation à distance un mode d'apprentissage qui leur convenait très bien et elles ont vécu une expérience enrichissante. Elles peuvent être fières de ce qu'elles ont accompli. La SOFAD se réjouit que ses efforts conjugués à ceux des commissions scolaires qui offrent la formation à distance aux élèves adultes du secondaire au Québec aient contribué à leur réussite.

- 30 -

Source et informations :

Robert Saucier

Conseiller en communication

SOFAD

saucierr@sofad.qc.ca

514 529-2175